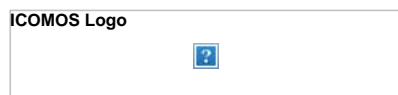


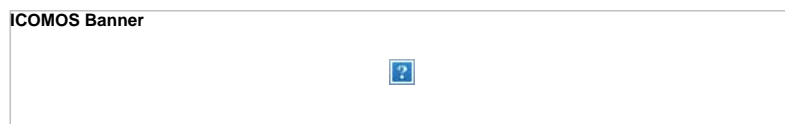
De : [International Council on Monuments and Sites](http://www.icomos.org)
A : [Laura Maxwell](mailto:laura.maxwell@icomos.org)
Objet : ICOMOS e-news n° 160 : Assemblée générale annuelle 2018 - Buenos Aires, Argentine - Le site internet est disponible !
Date : jeudi 2 août 2018 13:33:50

Si vous avez des difficultés à visualiser cet e-mail, [cliquez ici](#).



e-News n°160

2 août 2018



Assemblée générale annuelle 2018 – Buenos Aires Le site internet est disponible !

Cette année l'Assemblée générale annuelle et le Conseil consultatif de l'ICOMOS auront lieu du 4 au 8 décembre 2018 à Buenos Aires, à l'invitation de l'ICOMOS Argentine.

Site officiel

Pour plus d'informations, pour vous inscrire et réserver votre hôtel, allez sur le site <http://adcom2018.icomos.org.ar/fr> (également disponible en **anglais** et en **espagnol**). La version française sera mise en ligne sous peu). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 octobre 2018. Avant de vous inscrire, veuillez en particulier consulter la rubrique « **Information pour les Délégués** », et une fois inscrit - merci de bien vouloir lire attentivement les informations fournies par l'organisateur de la conférence et vérifier le site régulièrement pour de nouvelles informations.

Vous trouverez le **programme** sur le site en **français, anglais et espagnol**.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 6 décembre entre 9:00 et 11:00, se concentrera sur : recevoir le rapport du Président et du Trésorier de l'ICOMOS sur la gestion du Conseil d'administration et sur la situation financière et morale de l'association ; approuver le rapport annuel et les comptes, donner quitus aux administrateurs et voter le budget de l'année suivante.

Toutes les autres questions telles que l'adoption de textes doctrinaux, les élections du conseil d'administration et des officiers, l'attribution de la qualité de membre honoraire, l'adoption du programme général d'action et des orientations budgétaires pour la prochaine période triennale, ainsi que la proposition de résolutions pour adoption par l'ICOMOS seront traitées par la prochaine Assemblée générale triennale (2020 à Sydney, Australie).

Tous les membres ont le droit de participer à l'Assemblée générale et peuvent être désignés comme membre votant à l'Assemblée générale dans les conditions prévues aux articles 9-a et 13-d-4. Merci de bien vouloir noter que les observateurs des Comités et les membres votants (à l'exception du Président du Comité ou du représentant désigné) sont invités à contribuer des frais d'inscription.

Documents de travail

L'ordre du jour préliminaire pour l'Assemblée générale annuelle sera publié au moins deux mois avant le début de la réunion.

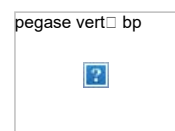
Les autres documents de travail (notamment savoir le rapport financier) seront publiés sur le **site internet de l'Assemblée générale** et diffusés dans le bulletin électronique « ICOMOS e-News » au moins quatre semaines avant le début de la réunion.

Participation à distance aux réunions

L'Assemblée générale annuelle et le Comité consultatif seront disponibles en enregistrement vidéo ou en transmission vidéo pour les membres de l'ICOMOS – via le site de l'ICOMOS. Des informations complémentaires seront publiées sur le site peu avant les dates de réunion.

Avec nos meilleures salutations

Le Secrétariat international de l'ICOMOS



ICOMOS International Secretariat
11 rue du Séminaire de Conflans
94 220 Charenton-le-Pont
France
Tel. + 33 (0) 1 41 94 17 59
secretariat@icomos.org
www.icomos.org



Dans ce numéro

Site web disponible
Documents de travail
Participation à distance aux
réunions

Soutenir l'ICOMOS

Si vous ne souhaitez plus recevoir ICOMOS e-News,
suivez ce lien: [Unsubscribe](#) | Politique de confidentialité

Copyright © 2012 Conseil international des monuments et des sites. Tous droits réservés